

REGLEMENT SPORTIF

PARA BASKET BALL ADAPTE



Règlement applicable jusqu'au 31 août 2025

Ce règlement mentionne les aménagements spécifiques au sport adapté par rapport au règlement officiel édité par la Fédération Internationale VIRTUS, World Intellectual Impairment Sport.

CHAPITRE 1 : LES DISPOSITIONS GENERALES PAGE 4

- A. La logique de l'activité page 4

- B. Les catégories page 4
 - 1. Sexe page 4
 - 2. Age page 4
 - 3. Modalités de surclassement page 4

CHAPITRE 2 : LA CLASSIFICATION PAGE 5

- A. Rappel page 5
 - 1. Les classes d'équipe page 5
 - 2. Composition des équipes page 5

CHAPITRE 3 : LES EPREUVES OFFICIELLES PAGE 6

- A. Les épreuves compétitives page 6

- B. Les épreuves non-compétitives page 6

- C. Les dispositions règlementaires page 6

- D. Les modalités d'accès aux compétitions nationales page 6
 - 1. Championnat de France des clubs page 6
 - 2. Championnat de France des jeunes page 7

CHAPITRE 4 : LES REGLES DE JEU DU BASKET BALL SPORT ADAPTE PAGE 8

- A. Temps de jeu (nombre de fautes et de temps morts) page 8

- B. Taille des ballons dans les différentes catégories et classes page 9

- C. Tenue sportive page 9

- D. Les adaptations d'arbitrage page 9

E. Classement des équipes	page 10
F. Recommandations aux arbitres	page 10
G. Recommandations aux entraîneurs	page 11

CHAPITRE 5 : LES ANNEXES

PAGE 12

A. Règlement du 3x3 féminin classe BCD	page 12
1. <i>Terrain</i>	page 12
2. <i>Equipes</i>	page 12
3. <i>Officiels de match</i>	page 12
4. <i>Début de match</i>	page 12
5. <i>Pointage</i>	page 12
6. <i>Temps de jeu / gagnant du jeu</i>	page 12
7. <i>Fautes / lancers francs</i>	page 13
8. <i>Ralentissement du jeu</i>	page 13
9. <i>Comment jouer le ballon</i>	page 13
10. <i>Changement de joueuse</i>	page 14
11. <i>Temps mort</i>	page 14
12. <i>Placement des coaches</i>	page 14
13. <i>Classement des équipes</i>	page 14
B. Tableau synthétique du règlement du 3x3	page 15

A. La logique de l'activité

Le Basket Ball est un sport collectif. C'est un sport d'opposition (2 équipes). Les contacts y sont règlementés. Il est pratiqué aussi bien par les femmes que par des hommes.

C'est un sport d'adresse : dribble, passe, tir au panier, qui nécessite le contrôle d'un objet : le ballon, et un repérage dans un espace délimité : le terrain, par rapport à différents paramètres : partenaires, adversaires, pour atteindre un objectif : marquer des paniers (cible en hauteur).

Le Basket Ball réclame une grande coordination et aussi une dissociation segmentaire : maniement du ballon (dribble, passe...) en mouvement (course, saut...).

B. Les catégories

1- Sexe

Les équipes sont divisées en deux catégories :

- Equipes féminines
- Equipes masculines
- Equipes masculines avec UNE joueuse (même classe) : tolérance en département et région
- Equipes mixtes : autorisées uniquement jusqu'à la catégorie moins de 16 ans

2- Age

	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025
Moins de 10	2012 et après	2013 et après	2014 et après	2015 et après
Moins de 12	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Moins de 14	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Moins de 16	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Moins de 18	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Moins de 21	2001-2002-2003	2002-2003-2004	2003-2004-2005	2004-2005-2006
Adultes	2003 et avant	2004 et avant	2005 et avant	2006 et avant

3- Modalités de surclassement

Moins de 10	Pas de surclassement possible
Moins de 12	Simple surclassement pour jouer avec les moins de 14 sauf pour le championnat de France Sport Adapté Jeune
Moins de 14	Simple surclassement pour jouer avec les moins 12
Moins de 16	Simple surclassement pour jouer avec les moins de 18
Moins de 18	Simple surclassement pour jouer avec les adultes

Un simple surclassement est délivré par un médecin du sport et exigé lors de l'inscription et avant la compétition stipulant la possibilité de pratiquer le para basket adapté en compétition dans la catégorie immédiatement supérieure.

Un double surclassement pourra être délivré pour certains sportifs repérés espoirs et faisant partie des pôles France. Ce double surclassement sera attribué sur proposition du DTN et après examen et décision d'un médecin de la commission médicale fédérale.

A. Rappel

La FFSA s'appuie sur une démarche éthique pour développer un système de compétitions permettant à chaque sportif, qu'elles que soient ses capacités, de participer valablement dans la discipline de son choix.

Pour assurer une véritable équité entre les compétiteurs en situation de handicap mental ou psychique engagés dans le système compétitif de la FFSA, de nouveaux critères de classification ont été établis par la FFSA en 2016. Ils doivent permettre à chaque sportif, quels que soient son niveau et la nature de sa déficience, d'aller au bout de son projet sportif dans une catégorie de référence en rapport avec ses capacités et ses compétences.

Ils reposent sur l'idée d'un transfert dans la pratique sportive de compétences repérées dans la vie sociale et personnelle. Ces compétences sont l'expression d'une capitalisation de l'expérience du sujet et de ses ressources dans quatre domaines significatifs dans la situation de handicap, l'autonomie, la socialisation, la communication, la motricité.

Le règlement de Basket Ball Sport Adapté prévoit des épreuves compétitives pour chaque classe ayant chacune sa réglementation propre en tenant compte des différentes compétences énoncées et des niveaux de pratiques. Il propose des épreuves adaptées aux capacités de chacun.

Les joueurs et joueuses sur un plan individuel sont répartis en trois classes : AB, BC, CD.

1- Les classes d'équipe

En sport collectif deux classes ont été définies :

- Equipe ABC formées de joueurs et joueuses AB et BC
- Equipe BCD formée de joueurs et joueuses BC et CD

2- Composition des équipes

Classe ABC en masculin : équipe de 8 joueurs constituée de joueurs AB et BC. Pendant une rencontre, le nombre de joueur AB sur le terrain est de 2 au minimum.

Classe BCD en masculin : équipe constituée de joueurs BC et CD exclusivement.

Classe ABC en féminine : équipe de 5 joueuses constituée de joueuses AB et BC. Pendant une rencontre, le nombre de joueuse AB sur le terrain est de 1 au minimum.

Classe BCD en féminine : équipe de 5 joueuses constituées de joueuses BC et CD exclusivement.

A. Epreuves compétitives

Les compétitions départementales, de zone, régionales, championnat de France sont gérées à ces différents niveaux sous forme de tournois, plateaux, championnats.

Possibilité d'organiser des compétitions inter régionales (voir règlements sportifs généraux) mais qui ne donnent pas droit à l'attribution d'un titre.

B. Epreuves non compétitives

Les épreuves de loisir de découverte ouvertes à tous.

Les activités motrices qui s'adressent aux sportifs n'assimilant pas les règles du jeu qui n'entrent pas dans la logique de l'activité du Basket Ball Sport Adapté.

C. Les dispositions réglementaires

Les formes de pratique :

Masculin	ABC	4X4	terrain normal
	BCD	5X5	terrain normal
Féminine	ABC	3X3	demi-terrain
	BCD	3X3	demi-terrain
Equipe moins de 16 (mixité autorisée)	ABC	4X4	terrain normal
	BCD	5X5	terrain normal

Les niveaux de pratique à l'intérieur de chacune des classes :

- Dans les ligues et départements, en fonction du nombre d'équipe, le nombre de niveau peut être différent.

D. Les modalités d'accès aux compétitions nationales

Les équipes sont personnalisées, c'est-à-dire que seuls les joueurs ou joueuses (8 en masculin classe ABS, 12 en masculin classe BCD et 5 en féminine) inscrits pour le championnat pourront participer à la compétition. Les joueurs et joueuses inscrits pour le championnat devront avoir participé avec leur équipe, à au moins une rencontre départemental ou de zone régionale.

1- Championnat de France des clubs

La qualification aux championnats de zone est le niveau minimum nécessaire pour y participer. Les résultats de zone ainsi que les feuilles de match (FFSA) doivent être transmis au référent du championnat de France de la commission sportive nationale de Basket Ball Sport Adapté.

Si le championnat n'existe pas dans la zone il est possible de se qualifier sur une autre zone après accord de sa ligue. Les ententes entre clubs pour la composition des équipes sont uniquement autorisées pour la pratique féminine.

Compétition réservée aux adultes (18 ans ou plus), les moins de 18 pouvant participer avec un surclassement.

Il est instauré deux niveaux de pratique au championnat de France. Le niveau 1 donnant l'accès au titre de champion de France, le niveau 2 au titre de champion Fédéral.

Montées et descentes : à l'issue du championnat de France dans chaque classe les 2 premiers du niveau 2 montent au niveau 1, les 2 derniers du niveau 1 descendent au niveau 2.

Le niveau 1 BCD comportera 16 équipes dès 2020. A titre transitoire, à l'issue du championnat de France 2019, les 14 premières équipes du niveau 1 formeront avec les 2 premières équipes du niveau 2 le groupe BCD niveau 1 pour le prochain championnat de France (2020). Mise en œuvre en 2023 cause COVID.

Une équipe ABC ou BCD ne participant pas au championnat de France de l'année n, sera engagée en niveau 2 l'année n+1.

Il est mis en vigueur un système de repêchage à l'issue des inscriptions (année n) pour la classe BCD niveau 1. Si le nombre de 16 équipes n'est pas atteint, le premier repêché sera le 15^{ème} du niveau 1 de l'année n-1, le suivant sera le 3^{ème} du niveau 2 (année n-1), puis le 16^{ème} du niveau 1 (année n-1) et les suivants du niveau 2 (année n-1)...

Lors de la clôture des inscriptions si dans une classe (tous niveaux confondus) le nombre d'inscrits ne dépasse pas 11 équipes un seul niveau sera institué, délivrant le titre de champion de France.

Dès que le nombre d'inscrits sera de 12 équipes, un deuxième niveau pourra être mis en place à condition qu'il y ait au moins quatre équipes (du même niveau).

L'inscription au championnat de France se fera donc sans préciser le niveau, c'est la commission sportive nationale (réfèrent championnat de France) au vue des participations passées (n-1), des résultats (compétitions qualificatives) qui déterminera les niveaux ouverts.

2- Championnat de France des jeunes

La qualification au championnat de zone est le niveau minimum pour y participer. Pour les départements pauvres en structure club une dérogation pourra être accordée par le responsable du championnat de France jeune pour une entente entre deux associations (équipe masculine). Cette compétition nationale s'adresse à deux catégories de jeunes.

La catégorie moins de 16 avec la possibilité de participation des moins de 14 surclassés. En féminine championnat en 3x3, en masculin 5x5 avec la possibilité d'équipe mixte.

La catégorie moins de 21 avec la possibilité de participation des moins de 18 surclassés. En féminine championnat 3x3, en masculin 5x5 (pas d'équipe mixte).

A. Temps de jeu (nombre de fautes et de temps morts)

3X3 FEMININ 4 MATCHS PAR JOUR MAXIMUM								
NOMBRE DE MATCH	1 MATCH / JOUR		2 MATCHS / JOUR		3 MATCHS / JOUR		4 MATCHS / JOUR	
Classes	ABC	BCD	ABC	BCD	ABC	BCD	ABC	BCD
Échauffement autorisé	15min	15min	15min	15min	10min	10min	10min	10min
Durée	10 minutes, temps décompté BCD 20 minutes, temps non décompté ABC							
Temps-mort	1 temps mort par match							
Nombre de fautes par joueuse	4	4	4	4	4	4	4	4
Nombre de fautes par équipe	6	6	6	6	6	6	6	6

MASCULIN 4 CONTRE 4 EN ABC ET 5 CONTRE 5 EN BCD								
NOMBRE DE MATCH	1 MATCH / JOUR		2 MATCHS / JOUR		3 MATCHS / JOUR		4 MATCHS / JOUR	
Classes	ABC	BCD	ABC	BCD	ABC	BCD	ABC	BCD
Échauffement autorisé	30	30	10	10	10	10	10	10
Durée du match, temps décompté	4x10min	4x10min	4x5min	4x7min	4x4min	4x6min	4x4min	4x4min
Pause entre les périodes 1/2 et 3/4	2min	2min	1min	2min	1min	1min	1min	1min
Pause entre les périodes 2 et 3	10min	10min	5min	5min	2min	3min	2min	2min
Prolongation	5min	5min	3min	4min	2min	3min	2min	2min
Nombre de fautes par joueur	5	5	4	4	3	4	3	3
Nombre de fautes d'équipe par période	4	4	3	4	3	4	3	3
Nombre de temps mort par équipe pour les périodes 1 et 2	2	2	1	2	1	2	1	1
Nombre de temps mort par équipe pour les périodes 3 et 4	3	3	1	2	1	2	1	1
Nombre de temps mort dans les prolongations	1	1	1	1	1	1	1	1

B. Taille des ballons dans les différentes catégories et classes

- Féminine et masculin moins 10 et moins 12 T5 (classe ABC et BCD)
- Féminine et masculin moins 14 T6 (classe ABC et BCD)
- Féminine 3x3 T6 (classe ABC et BCD)
- Masculin moins 16, moins 18, moins 21 et après en classe ABC T6
- Masculin moins 16, moins 18, moins 21 et après en classe BCD T7.

C. Tenue sportive

- Short et Maillot de basket avec numérotation devant et derrière.
- Pas de tee shirt visible sous le maillot.

Il est recommandé que chaque équipe possède deux jeux de tenues de couleurs différentes (une claire et une foncée). C'est une obligation pour les rencontres nationales.

Lors de la remise des titres, les équipes sur le podium se doivent d'avoir une tenue sportive identique pour chaque club.

D. Les Adaptations d'arbitrage

MASCULIN 4 CONTRE 4 EN ABC ET 5 CONTRE 5 EN BCD		
	ABC	BCD
Changement des joueurs	Le joueur ou l'entraîneur peut le demander à la table de marque.	C'est le joueur qui demande
Retour en zone	Ne sont pas sanctionnés	Aucune adaptation
Marcher	Les arrêts sont tolérés en 3 appuis	
Reprise de dribble et dribble à 2 mains	Tolérés à condition que le joueur n'en tire pas un avantage, appréciation de l'arbitre	
Pied de pivot	Toléré sauf si il procure un avantage au lors d'un tir au panier	
Lancers francs	Accorder le panier même si le lanceur mord légèrement la ligne des lancers-francs	
3 secondes dans la zone restrictive	Tolérance jusqu'à 5 secondes	
Règle des 5 secondes	À l'appréciation de l'arbitre	
Règle des 8 secondes	Non applicable	
Règle des 24 secondes	Tolérée jusqu'à 30 secondes	

3 CONTRE 3 FEMININ		
	ABC	BCD
	DEMI-TERRAIN	DEMI-TERRAIN
Début de match Temps de jeu 15' temps non-décompté	Tirage au sort, engagement en zone d'attaque, derrière la ligne des 2 points	Se référer au règlement VIRTUS, World Intellectual Impairment Sport.
Changement	C'est l'entraîneur qui le demande	
Temps-mort	1 par match	
Temps d'attaque	Pas de limite de temps	
Remise en jeu (LF réussi panier encaissé)	Derrière la ligne à deux points, face au panier)	
Après LF manqué	Quelque soit l'équipe qui prend le rebond, ressortir la balle derrière la ligne à 2 points par la passe ou le dribble	
Règle des 3 et 5 secondes	Avertissement pédagogique de l'arbitre	

Pour les classes ABC, les autres règles sont stipulées dans le règlement en annexe

E. Classement des équipes

Que ce soit dans les poules ou dans les classements généraux de la compétition, les règles de classement suivants s'appliquent les unes après les autres si besoin :

- Goal-average particulier
- Puis le plus grand nombre de victoire ou le ratio de victoire (nombre de victoire : nombre de match X 100) en cas de nombre inégal de rencontres dans les comparaisons inter-poule. Le résultat des confrontations directs (prendre en compte seulement les victoires/défaites ; ne s'applique qu'aux matchs de poules)
- Puis le plus grand nombre de points marqués (sans prise en compte des scores des forfaits)
- Puis le pourcentage de lancers-francs réussis lors de leurs confrontations.

Les règlements officiels de basketball de l'INAS s'appliquent pour toutes les situations de jeu qui ne seraient pas expressément mentionnées dans ce règlement.

F. Recommandations aux arbitres

Sanctionner toutes les fautes, même celles qui paraissent anodines et relevant d'une mauvaise coordination, dans toutes les classes.

L'arbitrage doit se faire, dans tous les cas, en fonction de l'équipe la plus forte techniquement et non en fonction de l'équipe la plus faible.

Exemple : Touche pour une équipe, faire le geste conventionnel,

- Si les joueurs ne comprennent pas, annoncer la couleur de l'équipe à qui revient la balle.
- Aide au placement lors des lancers francs.

Dans tous les cas, l'arbitrage doit être abordé de manière pédagogique et faciliter le déroulement de la rencontre.



G. Recommandations aux entraîneurs

Le Basket Ball étant une activité intense, il est recommandé que chaque équipe comporte un minimum de 3 remplaçants.

Les entraîneurs ne doivent pas oublier qu'ils sont des exemples pour les sportifs, et que le sport a un rôle éducatif. Sans adversaires et arbitres, il n'y aurait pas de match. Apprenons à nos sportifs à les remercier à la fin de la rencontre, quels qu'en soient le résultat, les joies et les déceptions.

Les arbitres sont là pour aider et non sanctionner.

Apprenons aux sportifs à accepter la défaite et la victoire.

Ecraser l'adversaire n'apporte rien à personne.

Mieux vaut une pratique régionale régulière sur plusieurs saisons, qu'une participation épisodique au niveau national.

« Le Basket Ball est un jeu, chacun doit pouvoir y prendre plaisir ».

Le présent règlement pourra être modifié par la CSN après avis du Département sport suivant l'évolution de la mise en place de la nouvelle classification.

c. Règlement pour le 3x3 féminin classe BCD

Depuis la saison 2014/2015, les compétitions nationales de basket féminin se déroulent en 3x3. Cette décision vise au développement de la pratique du basket-ball féminin et s'aligne sur les directives de VIRTUS, World Intellectual Impairment Sport.

Possibilité d'extension au masculin.

Les règles du Basket 3x3 qui sont appliquées sont les suivantes :

1- Terrain

- 1.1. Le jeu se déroule sur un demi-terrain de basketball avec un (1) panier.
- 1.2. Le terrain doit respecter les dimensions d'une zone de jeu standard.

2- Equipes

- 2.1. Chaque équipe sera constituée de cinq (5) joueuses (soit trois (3) joueuses sur le terrain et deux (2) remplaçantes).

3- Officiels de match

- 3.1. Les officiels de match sont un (1) arbitre et deux (2) marque-chronométrateurs.
Remarque : L'organisateur peut choisir de faire appel à deux (2) arbitres.

4- Début du match

- 4.1. Les membres des deux équipes s'échaufferont en même temps avant le début du match vingt (20) minutes minimum.
- 4.2. Un tirage à pile ou face détermine l'équipe qui aura possession du ballon pour commencer. L'équipe qui gagne le tirage au sort peut choisir de prendre possession du ballon dès le début du match ou au début d'une éventuelle période de prolongation.
- 4.3. Le match doit commencer avec trois (3) joueuses de chaque équipe sur le terrain.

5- Pointage

- 5.1. Chaque panier marqué à l'intérieur de la ligne à deux (2) points donne un (1) point.
- 5.2. Chaque panier à l'extérieur de la ligne de trois (3) points donne deux (2) points.
- 5.3. Chaque lancer franc réussi donne un (1) point.

6- Temps de jeu / gagnant du match

- 6.1. Le temps de jeu réglementaire se définit comme suit :
- 6.2. Une (1) période de dix (10) minutes de jeu. L'horloge est arrêtée lorsque le ballon est mort et lors des lancers francs. L'horloge est redémarrée une fois l'échange du ballon réalisé (dès qu'une joueuse de l'équipe offensive reprend le ballon).
- 6.3. Toutefois, la première équipe qui marque 21 points ou plus gagne la partie, même si le temps de jeu réglementaire n'est pas écoulé.
- 6.4. Cette règle s'applique au temps de jeu réglementaire seulement (elle ne s'applique pas à une éventuelle prolongation).
- 6.5. En cas d'égalité à l'expiration du temps du jeu réglementaire, une période de prolongation est jouée. Une pause d'une (1) minute est accordée avant le début de la période de prolongation. La première équipe qui marque deux (2) points en prolongation gagne le match
- 6.6. Remarque : Si aucune horloge de jeu n'est disponible, le match est joué sans arrêt de jeu et sa durée est déterminée en conséquence par l'organisateur. La FFSA recommande dans un tel cas de déterminer la limite de pointage en fonction de la durée de jeu (10 minutes/10 points ; 15 minutes/15 points ; 20 minutes/21 points).

7- Fautes / Lancers francs

Une équipe qui commet six (6) fautes se retrouve en situation de faute d'équipe.

- 7.1. Une joueuse qui commet quatre (4) fautes doit quitter le terrain définitivement.
- 7.2. Les fautes commises à l'endroit d'un tireur à l'intérieur de la ligne de trois (3) points donnent droit à un (1) lancer franc.
- 7.3. Les fautes commises à l'endroit d'un tireur à l'extérieur de la ligne à trois (3) points donnent droit à deux (2) lancers francs.
- 7.4. Les fautes commises à l'endroit d'une joueuse qui réussit un panier donnent droit à un (1) lancer franc.
- 7.5. Les fautes commises à l'endroit d'une joueuse qui n'est pas en action de tirer au panier par une joueuse d'une équipe en situation de sanction de faute d'équipe donnent droit à un (1) lancer franc.
- 7.6. Les 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} faute d'équipe sont toujours sanctionnées par deux (2) lancers francs. La 10^{ème} faute et les suivantes de même que les fautes antisportives et techniques sont sanctionnées de 2 lancers-francs suivis de la possession du ballon. Cette clause s'applique également aux fautes en action de tir et prévaut sur les règles 7.2. et 7.3.
- 7.7. La possession est obtenue après le dernier lancer-franc issu d'une faute technique ou antisportive. Et le jeu doit reprendre par un échange du ballon derrière l'arc en haut du terrain.

8- Ralentissement du jeu

- 8.1. Si le terrain n'est pas doté d'un chronomètre des 12 secondes, ralentir le jeu et cesser de jouer activement dans le but de gagner du temps constitue une violation. L'arbitre peut donner un avertissement en comptant au moins cinq (5) secondes.
- 8.2. Si le terrain est doté d'un chronomètre des 12 secondes, l'équipe à l'offensive dispose de 12 secondes pour tirer au panier. Le chronomètre démarre dès que l'équipe offensive prend possession du ballon sous le panier dans le cas d'un lancer réussi.

9- Comment jouer le ballon

- 9.1. Après chaque panier réussi en jeu ou à la suite d'un deuxième lancer franc :
Une joueuse de l'équipe adverse reprend le jeu directement sous le panier à l'intérieur du terrain (et non pas derrière la ligne de fond) et dribble ou passe le ballon à l'extérieur de la ligne de trois (3) points.
- 9.2. L'équipe défensive n'est pas autorisée à jouer le ballon dans la zone en demi-cercle de non-charge sous le panier.
- 9.3. Après chaque tir au panier non réussi ou deuxième lancer franc réussi :
Si l'équipe offensive prend le rebond, elle peut continuer d'essayer de marquer sans avoir à retourner le ballon derrière la ligne de trois (3) points.
Si l'équipe défensive prend le rebond, elle doit renvoyer le ballon derrière la ligne de trois (3) points (par la passe ou le dribble).
- 9.4. Après interception à l'intérieur de la ligne de trois (3) points, le ballon doit être renvoyé par la passe ou le dribble derrière cette ligne.
- 9.5. Pour reprendre le jeu après une situation de ballon mort ne résultant pas d'un panier réussi, le ballon doit être transmis d'une joueuse défensive à une joueuse offensive derrière la ligne de trois (3) points dans le haut du terrain.
- 9.6. Une joueuse est considérée comme étant « derrière la ligne de 3 points » lorsqu'aucun de ses pieds ne se trouve à l'intérieur ou sur la ligne de trois (3) points.
- 9.7. Dans une situation d'entre-deux, le ballon est remis à l'équipe défensive

10- Changement de joueuse

10.1. Le coach peut procéder à un changement de joueuse lorsque le ballon est mort (ou sur dernier tir de lancer franc réussi). La joueuse entrant en fait la demande à la table de marque.

11- Temps mort

11.1. Le coach peut demander un temps mort de 1 minute lorsque le ballon est mort.

12- Placement des coaches

12.1. Les coaches sont de part et d'autre de l'air de jeu mais pas à moins de 4 de la ligne médiane.

13- Classement des équipes

13.1. Que ce soit dans les poules ou dans les classements généraux de la compétition, les règles de classement suivantes s'appliquent à la suite les unes des autres si besoin :

- Goal-average particulier
- Le plus grand nombre de victoire ou le ratio de victoire (nombre de victoire : nombre de match X 100) en cas de nombre inégal de rencontres dans les comparaisons inter-poule. Le résultat des confrontations directes (prendre en compte seulement les victoires/défaites ; ne s'applique qu'aux matchs de poule)
- Le plus grand nombre de points marqués (sans prise en compte des scores des forfaits)
- Pourcentage de lancers francs réussis lors de leurs confrontations.

Les règlements officiels de basketball de Virtus s'appliquent pour toutes les situations de jeu qui ne seraient pas expressément mentionnées dans le règlement.

D. Tableau synthétique du règlement du 3x3

Terrain et ballon	L'aire de jeu réglementaire d'un terrain de jeu de 3x3 de 15m (largeur) x 11m (longueur) Un ballon de taille 6 (Féminin) (un ballon de taille 7 masculin)
Composition d'équipe	5 joueuses : 3 joueuses + 2 remplaçantes Note : la rencontre doit débuter avec 3 joueuses de chaque équipe
Arbitres	1 ou 2
Officiels de Table de Marque (OTM)	Jusqu'à 2
Temps morts	1 par équipe d'une durée de 1 minute, demandé par le coach
La marque	1 point par panier marqué, et 2 points si le panier est marqué derrière la ligne à trois points.
Durée d'une rencontre et limite de score	1 x 10 minutes de temps de jeu effectif Limite de score : 21 points. A appliquer seulement sur un temps de jeu réglementaire
Prolongation	La première équipe qui marque deux (2) points gagne la rencontre
Temps d'attaque	12 secondes
Lancers francs après une faute sur tir	1 lancer franc 2 lancers francs si la faute est commise derrière la ligne à trois points
Limite de fautes	6 fautes d'équipe – 4 fautes par joueuse
	2 lancers francs
	2 lancers francs + la possession du ballon
La possession...après un panier marqué	Possession pour la défense Directement sous le panier Le ballon doit être dribblé ou passé à un joueur derrière la ligne à trois points. L'équipe en défense n'est pas autorisée à jouer le ballon dans le demi-cercle de non charge située sous le panier
	Un « check ball » (échange du ballon) doit être effectué derrière la ligne de trois points, dans l'axe panier-panier.
	Le ballon doit être dribblé ou passé à un joueur derrière la ligne des trois points.
...après une situation d'entre deux	La possession est donnée à la défense
Changement	Seulement sur la situation de ballon mort et avant l'échange du ballon. La remplaçante demande à la table de marque et celui-ci peut rentrer en jeu après que l'arbitre le lui ait signifié.

